

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Budget communautaire : annulation de titre sur exercice antérieur

Séance du 30/09/2021

Délibération n° 48

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 16

Absents : 24

Votants : 20

- dont « pour » : 20

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 24 septembre 2021 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la MJC de Tsingoni le jeudi 30 septembre 2021 à 16heures.

Présents :

CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MDALLAH Anlamati, RAMA Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, SAID-SOUFFOU Soula, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, ABDOU COLO Nassuhati, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH Inchat,

Absents :

AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUM Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI OUSSENI Mohamadi, SOUMAILI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zaïnati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame

Ont donné pouvoir :

M Mohamed Bacar à M Ahmed Rama

Mme Mohamed Zainaba à M Boina M'zé Salim

Mme Rdhoi Zainabou à M Daoudou Chaanrani

Mme Yssoufi Chaidati à M Mohamed Abdou

Secrétaire de séance : Mme Bacar Soilih Inchat

Vu le budget communautaire approuvé par délibération n°25 en date du 12 avril 2021,

Considérant que le budget intègre des reports en recettes de la section de fonctionnement qui ne donneront pas lieu à réalisation,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

D'annuler les titres suivants sur exercices antérieurs

- | | |
|--|--------------|
| ➤ DGF 2019 : | 220.736,25 € |
| ➤ Attribution de compensation de TH 2018 : | 316.187,00 € |

D'intégrer les modifications budgétaires consécutives dans la décision modificative n°2 du budget à intervenir à la séance tenante.

Fait et délibéré le 30/09/2021

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre



Signé électroniquement par : Ibrahima SAID MAANRIFA
Date de signature : 05/10/2021
Qualité : Signature de PDF Président

M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest